



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



08078946

BRUXELLES

21-05-2008
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 0467 172 982

Dénomination : **MEDCOLAB**
(en entier)

Forme juridique société privée à responsabilité limitée

Siège Rue Joseph Bens 83 A
1180 Uccle (Bruxelles)

Objet de l'acte : **ACTE RECTIFICATIF**

Il résulte du procès-verbal dressé par Maître Paul MASELIS, Notaire à Schaerbeek-Bruxelles, le 14 mai 2008, avant enregistrement, que l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée « MEDCOLAB » expose ce qui suit :

EXPOSE PREALABLE

La Société a été constituée aux termes d'un acte reçu par le Notaire Paul MASELIS, soussigné, le vingt-six octobre mille neuf cent nonante-neuf, publié aux Annexes du Moniteur belge du dix novembre suivant, sous le numéro 991110-424.

Dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le Notaire Paul MASELIS, soussigné, le vingt-huit décembre deux mille six, publié aux Annexes du Moniteur belge du trente et un janvier deux mille sept, sous le numéro 07019202

Les comparants à l'acte modificatif précité reçu par le Notaire Paul MASELIS, soussigné en date du vingt-huit décembre deux mille six ont déclaré erronément dans ledit acte que Monsieur VANDENBULCKE Antoon Jacques Carolus détient mille nonante-huit (1.098) parts sociales de la Société et que Monsieur WEHBE Fouad Ahmad détient six cents (600) parts sociales de la Société, tandis que Monsieur VANDENBULCKE Antoon, Jacques Carolus détient cent cinquante (150) parts sociales de la Société et que Monsieur WEHBE Fouad Ahmad détient mille cinq cents quarante-huit (1 548) parts sociales de la Société.

DECLARATION

Monsieur VANDENBULCKE Antoon Jacques Carolus, prénommé, demande le Notaire soussigné d'acter que lui-même, Monsieur VANDENBULCKE Antoon Jacques Carolus, détient cent cinquante (150) parts sociales de la Société et que Monsieur WEHBE Fouad Ahmad détient mille cinq cents quarante-huit (1 548) parts sociales de la Société

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE.

Paul MASELIS, Notaire
DEPOT SIMULTANE
- l'expédition du procès-verbal ,

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature